







L'urgence du dérèglement climatique et les menaces sur notre biodiversité rendent indispensable une planification écologique ambitieuse, dans tous les domaines, qui nous permette d'atteindre les objectifs que notre pays s'est fixés: la restauration de la biodiversité d'ici 2030 et la neutralité carbone d'ici 2050.

Ces ambitions demandent la mobilisation de toutes et tous, dans tous les territoires.

C'est pourquoi, avec le Fonds vert, nous avons voulu doter notre pays d'un dispositif pour soutenir les projets des collectivités et des élus locaux, en faveur de la transition écologique.

Inédit par son montant de deux milliards d'euros, il l'est aussi par sa méthode, territorialisée, où tout part des initiatives et des idées des collectivités.

Depuis la rénovation de l'éclairage public à celles d'une mairie ou d'une école en passant par la renaturation de friche: le Fonds vert soutient des projets concrets, portés par les élus locaux, adaptés aux besoins et aux particularités de leur territoire.

Grâce à ces projets, notre empreinte environnementale est réduite, la qualité de vie de nos concitoyens améliorée, et nos collectivités peuvent réaliser des économies.

Je tiens à saluer la qualité et la variété des très nombreux dossiers de candidature reçus, venus de toute la France, qui témoignent d'une ambition écologique profondément ancrée dans nos territoires.

Les dérèglements environnementaux imposent des réponses concrètes, rapides, tangibles, au-delà des clivages. C'est ce que nous demandent nos compatriotes. C'est ce que le Fonds vert permet.

Alors que la planification écologique se déploie, nous devons continuer à accélérer et amplifier notre action. Et avec les collectivités, c'est ensemble que nous relèverons le défi face à nous!»

> Élisabeth Borne, Première ministre



En Outre-mer, en métropole, partout en France, nous faisons face aux conséquences du dérèglement climatique. Les épisodes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, le recul du trait de côte, ou encore la baisse de la biodiversité, nécessitent que nous accélérions notre transition écologique, dans tous les territoires.

Lutter efficacement contre le réchauffement climatique implique d'atténuer partout notre empreinte écologique, pour en limiter la progression. Mais cela suppose aussi de s'adapter, déjà, au mieux, à ses effets inévitables, pour assurer la protection et la résilience de notre société, de ses infrastructures et des populations.

Le Fonds vert, annoncé par la Première ministre en août dernier, est un outil décisif pour y parvenir, avec son montant inédit de deux milliards d'euros, et son mode de fonctionnement novateur. Deux mois après l'ouverture des formulaires, les résultats sont impressionnants.

Car si le réchauffement climatique est une réalité pour tous, chaque territoire y est confronté de manière unique.

C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une attribution différenciée, où tout part des initiatives portées par les élus locaux, qui se sont emparés de longue date des enjeux de transition écologique. Au plus près des réalités du terrain et des besoins de nos concitoyens, ils sont les fers de lance de notre lutte commune contre le réchauffement climatique, comme en témoigne le nombre et l'ambition des projets qui ont été reçus. Je tiens à les remercier de leur engagement exemplaire, au service de tous les Français. L'Etat se doit d'être présent à leurs côtés, et nous ne cesserons de les accompagner tout au long de la mise en œuvre de leurs projets. »

Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et

de la Cohésion des territoires

Les chiffres cl Territoires d'outre-mer



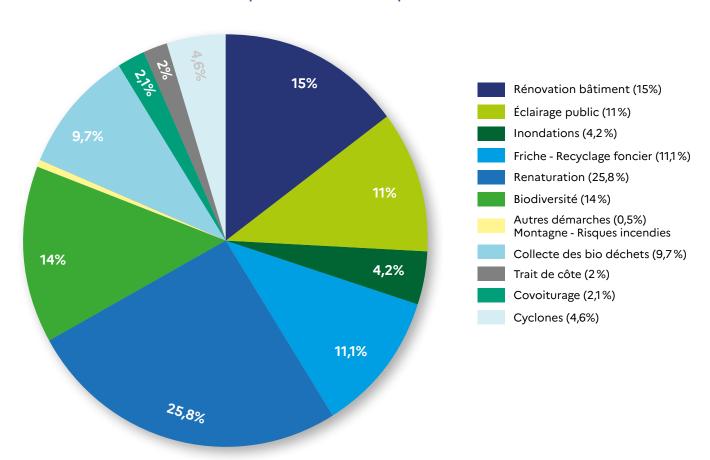
Le nombre de dossiers déposés



103,4 M€
Le montant de l'aide
demandée



Répartition des dossiers par mesure







La Réunion



Renaturation des villes et des villages

Le projet

e projet de « forêt urbaine du littoral » porté par la ville de Saint-Denis consiste en la création d'une micro-forêt urbaine sur le Barachois, en lieu et place de l'ancienne bibliothèque nationale du prêt aujourd'hui démolie et dont une partie des matériaux seront recyclés dans une logique d'économie circulaire.

Il s'inscrit dans le cadre d'une ambition municipale visant à faire de Saint-Denis une « ville jardin », fondée sur différentes actions : « une naissance un arbre », le développement des poches de respiration dans les différents quartiers à l'instar de DionyParks dans le centre-ville, ainsi que le développement de jardins partagés.

En milieu urbain, les arbres rendent de multiples services. Ils améliorent la qualité de l'air et représentent des « supports » pour le développement de la biodiversité. Ils permettent de lutter contre les ilots de chaleur, participent à l'atténuation du réchauffement climatique.

Une micro-forêt n'est pas tout à fait une forêt, c'est autre chose, qu'il faut appréhender... La forêt urbaine de la ville de Saint-Denis s'inscrit dans la continuité de la méthode d'Akira Miyawaki, botaniste japonais. Elle repose sur la « végétation potentielle naturelle », c'est-à-dire la sélection des plantes en fonction du site et de la qualité du sol, pour créer les conditions optimales d'enracinement et de développement des végétaux.

L'aménagement de ce site présente un caractère scientifique expérimental très intéressant dans le contexte d'aménagement et de protection du littoral et de préservation du trait de côte.

4 CHIFFRES CLÉS

Montant total du projet

491000€

Montant de la subvention Fonds vert

180000€

Ambition écologique du projet

17300

pieds de bois (10 000 arbustes -4 800 arbrisseaux et 2 500 arbres tiges) 3 phases

Projet sur un temps long, la forêt commencera à ressembler à une forêt dans 5, 10 voire 15 ans



Avec le réchauffement climatique, nous devons changer notre manière de penser la ville. Le remplacement de l'ancienne bibliothèque départementale par une micro-forêt est un pas de plus dans le projet de « ville jardin » que nous élaborons. C'est un élément incontournable dans le renouveau du Barachois pour une ville plus apaisée, plus accessible aux piétons et plus agréable à vivre. En sollicitant le Fonds vert sur des espaces denses de la ville, Saint-Denis veut reconnecter ses concitoyens à la faune et la flore endémiques de l'île ».



Éricka BAREIGTS, maire de Saint-Denis





Martinique

Accompagner la stratégie nationale biodiversité 2030



Le projet

u cœur de l'un des 36 hotspots mondiaux de la biodiversité, la Martinique dispose d'une richesse rare mais aussi menacée. L'inscription des volcans et forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du nord de la Martinique au patrimoine mondial de l'UNESCO, projet emblématique du territoire, en témoigne.

Le parc régional de la Martinique est un acteur actif en Martinique de la protection et de la valorisation du patrimoine naturel. Il a mené en 2021 et 2022 des actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, 3° cause de l'érosion de la biodiversité mondiale.

Le parc souhaite conforter son action dans ce domaine en portant un ambitieux plan de lutte d'une durée de 4 ans.

En particulier, il s'agira de cibler les espèces émergentes prioritaires, dont *miconia cavescens*, surnommé le cancer vert, et *pachira insignis*, qui menacent le cœur de bien du projet UNESCO. Des actions sur l'iguane commun seront également menées pour protéger l'iguane des Petites Antilles, espèce en danger critique d'extinction.

Les actions seront conduites par la brigade d'intervention du parc constituée dans ce but. Cette dernière travaillera avec les collectivités locales, les services de l'État et les gestionnaires d'espaces naturels. Les chantiers seront aussi des occasions de sensibiliser la population aux enjeux et impacts des espèces exotiques envahissantes et de répondre aux sollicitations particulières.



Montant total du projet

1,9M€

Montant de la subvention Fonds vert

884 000€

Ambition écologique du projet

espèces exotiques envahissantes traitées prioritairement

1500 jours/homme de lutte contre les EEE seront déployés en 2023



Les espèces exotiques envahissantes menacent notre biodiversité exceptionnelle et parfois même notre cadre de vie ; le Fonds vert est une formidable opportunité pour le parc naturel régional de la Martinique de concrétiser et déployer son ambition relative à la lutte contre ces espèces exotiques envahissantes. »



Félix ISMAIN, président du parc naturel régional de Martinique, maire de Bellefontaine

Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
Guadeloupe	971 - Guadeloupe	Renforcement tri à la source/ valorisation biodéchets	Communauté de communes de Marie-Galante	Etude pour la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets	32 683 €
Guyane	973 - Guyane	Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte	Commune de Macouria	Étude du trait de côte soumis à érosion du littoral	95 600 €
Guyane	973 - Guyane	Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte	Commune d'Awala-Yalimapo	Étude du trait de côte soumis à érosion du littoral	40 000 €
Guyane	973 - Guyane	Prévention des inondations (PAPI / GEMAPI)	Collectivité territoriale de Guyane	Étude sur la route Mana - St Laurent : gestion des inondations	322 712 €
La Réunion	974 - La Réunion	Renaturation des villes et des villages	Commune Le Port	Aménagement des berges de la rivière des Galets	125 000 €
La Réunion	974 - La Réunion	Renaturation des villes et des villages	Commune de Saint-Denis	Aménagement d'un espace de verdure sur l'îlot Flamboyant	800 000 €
La Réunion	974 - La Réunion	Renaturation des villes et des villages	Commune de Saint-Denis	Renaturation du quartier Le Barrachois	180 000 €
La Réunion	974 - La Réunion	Recyclage foncier	Commune de Saint-Denis	Transformation d'une friche en front de mer en mini-forêt urbaine	200 000 €
La Réunion	974 - La Réunion	Renaturation des villes et des villages	Commune Les Avirons	Végétalisation des façades extérieures de l'hôtel de ville et de l'école élémentaire Pau Hermann	30 525 €
La Réunion	974 - La Réunion	Accompagner la stratégie nationale biodiversité 2030	Bureau d'études en biologie et écologie marine Galaxea	Élimination des déchets métalliques du lagon	27 200 €
La Réunion	974 - La Réunion	Renforcement tri à la source/ valorisation biodéchets	Commune des Trois-Bassins	Acquisition d'un broyeur de déchets verts	37 219 €
Martinique	972 - Martinique	Recyclage foncier	Commune de Fort-de-France et SAS Bon Air	Transformation du quartier Bon Air en écoquartier	2 500 000 €
Martinique	972 - Martinique	Renforcement tri à la source/ valorisation biodéchets	Syndicat Martiniquais de Traitement et de Valorisation des Déchets (SMTVD)	Travaux de mise en œuvre du captage biogaz	870 000€
Martinique	972 - Martinique	Accompagner la stratégie nationale biodiversité 2030	Parc naturel régional de la Martinique (PNRM)	Mise en place d'une brigade de lutte contre les espèces exotiques envahissantes en Martinique	884 000 €

Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
Mayotte	976 - Mayotte	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune d'Acoua	Rénovation de l'éclairage public de la commune	350 000 €
Mayotte	978 - Mayotte	Recyclage foncier	Commune de Mamoudzou	Projet d'aménagement Mahabourini à Kaweni	1 200 000 €
Mayotte	979 - Mayotte	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Bandrélé	Rénovation de l'éclairage public de la commune	656 000 €
Saint Pierre et Miquelon	975 - Saint Pierre et Miquelon	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Saint-Pierre	Rénovation de l'éclairage public de la commune	150 225 €

